

# Agreste Limousin

numéro 63 - septembre 2011

## LIMOUSIN Premières tendances

recensement  
agricole  
2010



**14 600 exploitations agricoles ont été recensées en Limousin en 2010. Depuis 2000, le rythme de disparition des structures s'est ralenti, et il est moins accentué en Limousin qu'au niveau national.**

**Ce n'est pas le cas en terme de surface agricole où le rythme de diminution s'est maintenu. Les conflits d'usage avec les autres fonctions du territoire deviennent prégnants, notamment dans les espaces péri-urbains.**

**Les petites structures restent nombreuses, dans notre région plus qu'ailleurs.**

**Une exploitation sur deux est spécialisée dans la production de bovins viande. Mais d'autres orientations moins courantes dans la région se développent.**

**Le travail agricole représente 19 000 emplois à temps plein. L'appui par les membres de la famille diminue. Le salariat se maintient.**

### Le travail agricole : de plus en plus une affaire de professionnels

En Limousin, 27 000 personnes participent régulièrement au travail qui est nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles, que ce soit à temps complet ou partiel. Les 18 000 exploitants et coexploitants constituent le pilier de cette main d'œuvre : ils réalisent près des trois-quarts du travail en unités de travail annuel. 29% sont des femmes. Mille conjoints sont reconnus sous le statut de coexploitants, c'est 30% de plus qu'en 2000.

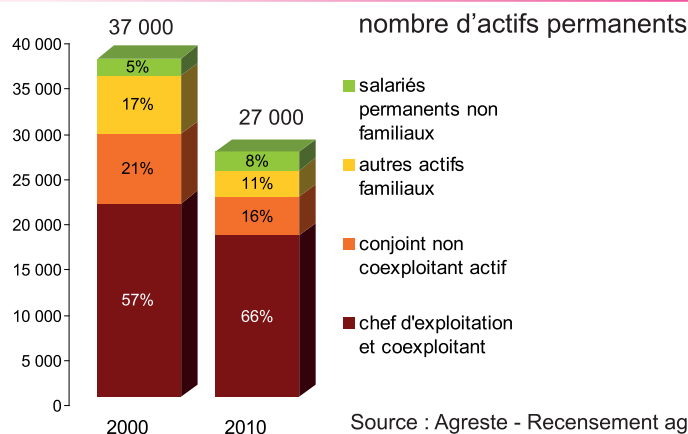
La participation du reste de la famille, traditionnelle dans le secteur agricole, se réduit sensiblement, en Limousin comme au niveau national. Ainsi, les conjoints non coexploitants et les autres actifs familiaux (parents retraités, enfants...) ne fournissent plus que 16% du travail réalisé, contre 26% dix ans plus tôt. Leur rôle d'appui reste cependant primordial dans beaucoup d'exploitations. Mais désormais, une majorité de conjoints déclarent une

activité principale non agricole.

En liaison avec la taille et les productions des exploitations, le salariat agricole est peu développé en Limousin. Il se maintient cependant. 1 360 exploitations emploient au moins un salarié permanent, pour l'équivalent de 1 400 unités de travail annuel. C'est autant qu'en 2000. Près d'un tiers appartiennent à un groupement d'employeurs : leur salarié travaille pour plusieurs exploitations. Le travail saisonnier représente quant à lui quelques 900 unités de travail annuel. Il a diminué de 16% en dix ans.

Le recours à des prestataires externes, entreprises de travaux agricoles et CUMA, concerne toujours environ 44% des exploitations limousines. Ce sont généralement des interventions de courte durée, mais cependant plus longues qu'avant : 4 jours par an en moyenne par exploitation utilisatrice, contre 2,2 en 2000.

### Les membres de la famille moins impliqués dans les travaux agricoles



## Le nombre d'exploitations diminue moins qu'ailleurs

**14 600 exploitations agricoles en Limousin, soit 3% de l'effectif de France métropolitaine.**

**Le nombre d'exploitations a diminué de 22% en dix ans contre 26% au niveau national.**

**Répartition des exploitations : 46% de petites, 40% de moyennes, 14% de grandes.**

**7% de la production agricole dans les petites exploitations, 46% dans les moyennes, 47% dans les grandes.**

**5% des exploitations limousines produisent le quart de la production agricole régionale.**

**En moyenne, par exploitation : 1,3 équivalent temps plein, sur 57 ha.**

**Dix ans auparavant : 1,4 équivalent temps plein, sur 42 ha.**

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, permettant des comparaisons nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne agricole 2009-2010

■ A partir d'octobre, des quatre pages thématiques dans Agreste Limousin.

■ Sur internet, par commune : Cartographie interactive, Données de cadrage, Données détaillées.

Suivez l'actualité du recensement sur

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

et sur

[www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr)

Le Limousin est la région de France métropolitaine où la densité d'exploitations agricoles rapportée à la population reste la plus élevée. On compte ainsi vingt exploitations pour mille habitants, soit plus du double de la moyenne nationale. En plus de son poids économique, le rôle de l'agriculture est particulièrement important dans la région en terme de maintien d'activité sur des territoires peu densément peuplés.

Pour autant, le nombre d'exploitations agricoles continue de diminuer, mais moins que sur la décennie précédente (-22% entre 2000 et 2010 contre -36% entre 1988 et 2000). Sur les dix dernières années, 4100 ont disparu, soit quand même plus d'une par jour ! Ce recul affecte dans les mêmes

proportions petites et moyennes structures (-26%). L'agrandissement des unités de production se poursuit. Ainsi, en Limousin, le nombre de grandes exploitations a augmenté de 22% sur la même période. Ces quelques 2000 structures détiennent par exemple plus de 100 vaches nourrices, plus de 700 brebis... Elles représentent près de la moitié de la production régionale.

Au niveau national, la diminution du nombre d'exploitations sur la décennie a été encore supérieure à celle enregistrée en Limousin (-26% contre -22%). On comptabilise 490 000 exploitations agricoles en France métropolitaine en 2010, contre 664 000 en 2000. Au niveau national, même l'effectif de grandes exploitations est tout juste stable.

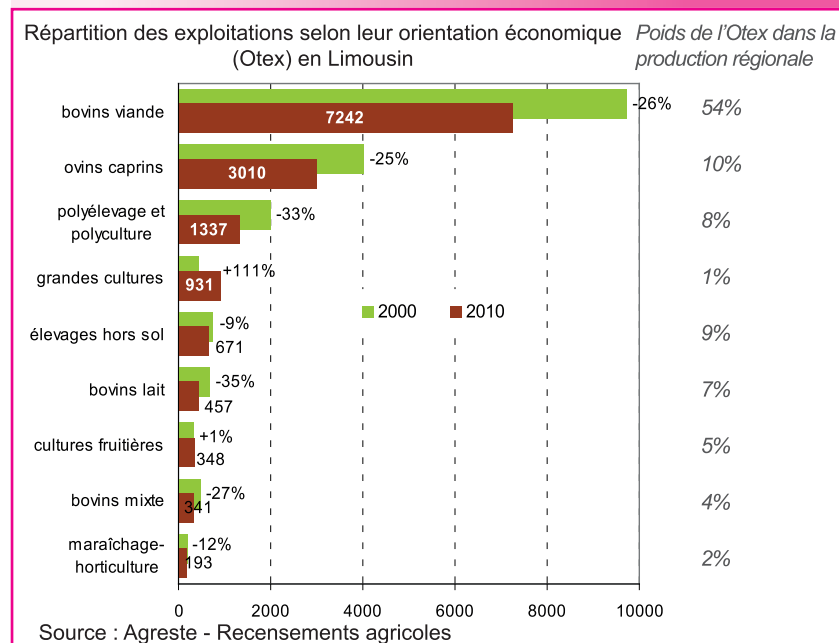
## Une relative diversification

Une exploitation limousine sur deux est spécialisée dans la production de bovins viande. De 1970 à 2000, la spécialisation de l'agriculture limousine en bovins viande se renforçait. Or, depuis 2000, on observe une diminution plus forte du nombre d'exploitations dans cette orientation que dans d'autres moins représentées.

grandes cultures, en élevages hors sols, en cultures fruitières et en maraîchage ou horticulture sont proportionnellement plus nombreuses qu'auparavant. Les éleveurs spécialisés en bovins lait continuent eux de régresser fortement. Les grandes exploitations sont plus souvent que les autres des exploitations laitières ou d'élevage hors sol.

Ainsi, les exploitations spécialisées en

### La moitié des exploitations spécialisées dans les bovins viande

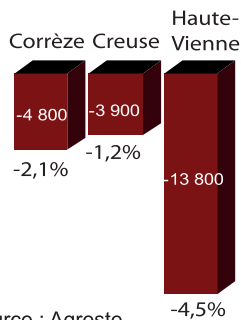


## 2 300 ha de SAU en moins chaque année

La superficie agricole utilisée (SAU), de 838 000 ha en 2010, a régressé de 2,7% depuis 2000. Alors que le rythme de disparition des exploitations s'est ralenti, les pertes de surfaces agricoles continuent à un rythme équivalent à celui des années 90. Chaque année, 2300 ha, soit l'équivalent de plus de 3000 terrains de rugby, perdent un usage agricole pour une autre fonction : voirie, habitat, activité secondaire ou tertiaire, friches ... C'est le département de la Haute-Vienne, plus artificialisé, qui perd le plus de surfaces agricoles, et à un rythme qui s'accélère.

### Surtout en Haute-Vienne

Diminution de la SAU (en ha et en %) entre 2000 et 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Plus de petites exploitations qu'ailleurs

Près de la moitié des 14 600 exploitations agricoles limousines sont considérées comme de petites exploitations selon des critères nationaux de taille économique. Elles ont par exemple moins de 35 vaches nourrices, moins de 200 brebis ... Dans ces exploitations, l'activité agricole constitue souvent un appoint, mais pas toujours : un quart d'entre elles sont dirigées par une personne de moins

de 60 ans qui se déclare exploitant agricole en profession principale. 35% des chefs d'exploitation et coexploitants des petites structures sont retraités, et autant ont une deuxième activité professionnelle. La part des petites exploitations est de dix points plus élevée en Limousin qu'au niveau national. Elles sont plus souvent que les autres orientées en production ovine.

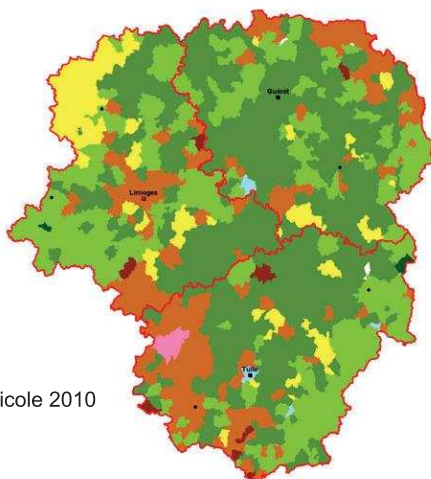
## 3500 exploitants de moins de 40 ans

20% des chefs d'exploitation et coexploitants ont moins de 40 ans, contre 26% en 2000. Les jeunes agriculteurs sont proportionnellement plus nombreux en Creuse et sur le plateau de Millevache que dans le reste du territoire limousin, plus urbanisé. Les contreforts montagneux, où l'on trouve de grandes exploitations avec de vastes parcelles à des prix raisonnables, attirent les jeunes.

Les exploitations dont le dirigeant a moins de 40 ans sont plus grandes que celles des 40-59 ans. Un quart sont considérées comme de grandes exploitations. Les jeunes sont plus spécialisés en bovins viande que les autres agriculteurs, mais ils sont également plus souvent impliqués dans des activités de diversification, des démarches circuit court ou bio.

### L'élevage bovin en première ligne dans près des trois-quarts des communes limousines

OTEX calculée à l'échelle communale



Source : Agreste - Recensement agricole 2010  
©IGN

Parmi les 1800 personnes âgées d'au moins 55 ans responsables d'une exploitation moyenne ou grande, 60% déclarent ne pas savoir qui reprendra leur exploitation, ou que celle-ci va disparaître. Près de 80 000 hectares sont concernés.

Les exploitations individuelles restent largement majoritaires en nombre (78%), mais elles pèsent un peu moins de la moitié du potentiel de production régional. Les GAEC et EARL se développent (respectivement 10% et 8% des exploitations).

Parmi les 7 900 exploitations moyennes ou grandes, 18% sont des GAEC et 15% des EARL.

De plus en plus d'exploitants commercialisent sous signe de qualité : 58% des arboriculteurs, 45% des exploitants spécialisés en bovins viande, 38% des éleveurs hors sol, 24% des éleveurs d'ovins ou caprins ...

10% des exploitants commercialisent en circuits courts une partie des produits de la ferme.

7% pratiquent une activité de diversification dans le cadre de leur exploitation : transformation à la ferme, hébergement, restauration, sylviculture ...

3% ont une certification «Agriculture biologique» ; 3% de plus envisagent de commencer une conversion bio dans les cinq années à venir.

36% des éleveurs ayant au moins dix vaches disposent uniquement de stabulations libres en aire paillée intégrale. 7% n'ont aucun bâtiment d'élevage et font donc du plein air. Chez les autres, le stockage des effluents avant épandage se fait le plus couramment sous forme de fumier dans des aires étanches.

57 hectares en moyenne par exploitation

	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin		France métropolitaine	
	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000
Exploitations agricoles (milliers)	5,2	-20,7%	4,6	-18,8%	4,8	-26,4%	14,6	-22,1%	490	-26,2%
dont moyennes et grandes	<b>2,5</b>	<b>-15,1%</b>	<b>2,7</b>	<b>-17,6%</b>	<b>2,7</b>	<b>-21,9%</b>	<b>7,9</b>	<b>-18,3%</b>	<b>312</b>	<b>-19,2%</b>
Superficie agricole utilisée totale (milliers d'ha)	229	-2,1%	318	-1,2%	291	-4,4%	838	-2,6%	27 000	-3,2%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>193</b>	<b>+5,2%</b>	<b>293</b>	<b>2,4%</b>	<b>262</b>	<b>-1,7%</b>	<b>748</b>	<b>1,6%</b>	<b>25 100</b>	<b>-1,8%</b>
Superficie agricole utilisée moyenne (hectares)	44	+23%	69	+22%	61	+30%	57	+25%	55	31%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>75</b>	<b>+24%</b>	<b>109</b>	<b>+24%</b>	<b>99</b>	<b>+26%</b>	<b>94</b>	<b>+24%</b>	<b>80</b>	<b>22%</b>
Chefs d'exploitation et coexploitants (milliers)	6,1	-16%	5,9	-14%	5,8	-20%	17,8	-17%	604	-21%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>3,5</b>	<b>-7%</b>	<b>3,9</b>	<b>-11%</b>	<b>3,6</b>	<b>-12%</b>	<b>11,0</b>	<b>-10%</b>	<b>423</b>	<b>-13%</b>
Travail agricole (milliers d'UTA)	7,1	-23%	6,0	-27%	6,1	-30%	19,2	-25%	752	-21%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>4,9</b>	<b>-15%</b>	<b>4,9</b>	<b>-23%</b>	<b>4,7</b>	<b>-26%</b>	<b>14,5</b>	<b>-22%</b>	<b>651</b>	<b>-20%</b>
Exploitations ayant des vaches nourrices (milliers)	3,4	-30%	3,0	-26%	2,7	-28%	9,1	-28%	121	-27%
dont moyennes et grandes	<b>2,1</b>	<b>-16%</b>	<b>2,4</b>	<b>-18%</b>	<b>2,0</b>	<b>-20%</b>	<b>6,5</b>	<b>-18%</b>	<b>88</b>	<b>-21%</b>
Vaches nourrices (milliers)	141	-8%	175	-4%	143	-3%	459	-5%	4 100	-5%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>123</b>	<b>2%</b>	<b>168</b>	<b>0%</b>	<b>136</b>	<b>1%</b>	<b>427</b>	<b>1%</b>	<b>3 784</b>	<b>-1%</b>
Exploitations ayant des vaches laitières (milliers)	0,3	-38%	0,3	-23%	0,4	-16%	1,0	-26%	83	-36%
dont moyennes et grandes	<b>0,3</b>	<b>-30%</b>	<b>0,3</b>	<b>-23%</b>	<b>0,3</b>	<b>-18%</b>	<b>0,9</b>	<b>-23%</b>	<b>78</b>	<b>-34%</b>
Vaches laitières (milliers)	9	-17%	9	-13%	14	-14%	32	-14%	3 717	-11%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>9</b>	<b>-16%</b>	<b>9</b>	<b>-13%</b>	<b>14</b>	<b>-14%</b>	<b>32</b>	<b>-14%</b>	<b>3 700</b>	<b>-11%</b>
Exploitations ayant des brebis nour. (milliers)	1,0	-32%	1,2	-38%	2,0	-40%	4,2	-38%	51	-43%
dont moyennes et grandes	<b>0,4</b>	<b>-35%</b>	<b>0,5</b>	<b>-40%</b>	<b>1,0</b>	<b>-38%</b>	<b>1,9</b>	<b>-38%</b>	<b>23</b>	<b>-36%</b>
Brebis (milliers)	48	-30%	68	-34%	257	-33%	373	-33%	4 151	-20%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>32</b>	<b>-31%</b>	<b>49</b>	<b>-31%</b>	<b>224</b>	<b>-31%</b>	<b>305</b>	<b>-31%</b>	<b>3469</b>	<b>-17%</b>

Source : Agreste - Recensements agricoles

définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales et lui permettant de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU),

- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)

- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des CUMA. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant

le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009.

La PBS décrit un potentiel de production des exploitations. Elle permet d'estimer la production des exploitations, et de les classer par tranche de taille : '**moyennes et grandes exploitations**', quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, '**grandes exploitations**' quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (Otex)**.

■ **GAEC** : groupement agricole d'exploitation en commun

■ **EARL** : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ **CUMA** : coopérative d'utilisation de matériel agricole

■ **DPU** : droit à paiement unique



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service de l'information statistique, économique et territoriale

Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - 87039 LIMOGES CEDEX Tel : 05.55.12.92.30

Courriel : srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr

site internet : www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr

■ Directeur adjoint - Directeur par interim : Philippe Laycuras

■ Directeur de publication : Christophe Leyssenne

■ Rédacteur en chef : Catherine Lavaud

■ Impression : SSP Toulouse

■ Dépôt légal : à parution

■ ISSN : 1622-066

